

Le bien-être en hausse, mais pas pour tous

Le bien-être des Belges était en baisse après la crise de 2008. En 2016 et 2017, il s'améliore. Mais cette amélioration récente n'est pas partagée par tous. Le bien-être des moins de 65 ans et des personnes à revenu moyen a diminué entre 2008 et 2017. Par contre, le bien-être s'améliore pour les plus de 65 ans et les personnes à revenu bas ou élevé. Ces disparités sont confirmées par plusieurs des 67 indicateurs complémentaires au PIB publiés par le Bureau fédéral du Plan.



Le bien-être était en baisse après la crise de 2008

Le recul du bien-être après 2008 s'explique surtout par une dégradation de l'état de santé des Belges. Plusieurs études pointent vers un effet négatif de la crise sur la santé mentale.

Depuis 2016, le bien-être s'améliore

Le bien-être moyen est reparti à la hausse en 2016 et 2017, sans toutefois revenir à son niveau de 2008. Cette embellie est principalement due à une réduction de la privation matérielle sévère et au fait de pouvoir davantage compter sur l'aide des proches. Il y a peu de différences entre les hommes et les femmes dans ces évolutions.

Le bien-être des personnes à revenu bas ou élevé s'améliore; celui des personnes à revenu moyen se dégrade

Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Sur la période 2008 à 2017:

- le bien-être des Belges avec les revenus les plus bas augmente, surtout grâce à l'amélioration de leur niveau de vie;
- le bien-être des Belges avec les revenus les plus élevés augmente, surtout grâce à l'amélioration de leur santé;
- le bien-être des Belges avec des revenus moyens diminue, surtout à cause d'une dégradation de leur santé.

Le bien-être des plus de 65 ans s'améliore; celui des moins de 65 ans se dégrade

Ces différences sont avant tout dues à l'évolution de la santé. En effet, entre 2008 et 2017:

- la santé des plus de 65 ans s'est améliorée;
- la santé des moins de 65 s'est dégradée.

Bien entendu, la santé des jeunes reste dans l'absolu meilleure que celles des plus âgés.

Un indicateur pour mesurer le bien-être des Belges



Cet indicateur synthétise les principales composantes mesurables du bien-être actuel: la santé, le niveau de vie, le travail, la vie en société et l'éducation. Exprimé sur une échelle de 0 à 1, il mesure l'évolution du bien-être et pas son niveau absolu.

D'autres indicateurs confirment cette différence entre les plus et moins de 65 ans

Parmi les 67 indicateurs complémentaires au PIB présentés aujourd'hui, 12 sont ventilés par catégories d'âge. Cette tendance à l'amélioration pour les plus de 65 ans et à la dégradation pour les moins de 65 ans est confirmée.

C'est le cas du risque de pauvreté.

- Il a augmenté chez les 18-64 ans (de 12,2 à 15 % entre 2008 et 2017).
- Il a diminué chez les plus de 65 ans (de 21,2 à 16 %). En effet, l'augmentation du taux d'emploi des femmes a entraîné des pensions plus élevées. De plus, les pensions minimum ont été augmentées par rapport au seuil de pauvreté entre 2005 et 2011, de même que la garantie de revenus aux personnes âgées.

En matière de qualité de logement, les évolutions ont également été favorables pour les plus de 65 ans et défavorables pour les moins de 65 ans.

Un ensemble de 67 indicateurs décrit le développement de la société

Ces indicateurs complémentaires au PIB, couvrant des sujets sociaux, environnementaux et économiques ont été mis à jour. Une majorité de ces indicateurs montrent une évolution favorable, même si cette évolution n'est pas nécessairement suffisante pour atteindre les objectifs existants.

Certaines évolutions sont préoccupantes. L'espérance de vie en bonne santé n'augmente plus. La diversité

biologique se dégrade et les inégalités liées au niveau d'éducation augmentent.

Ces indicateurs sont présentés suivant les 17 Objectifs de développement durable adoptés à l'ONU et contribuent au suivi de ces objectifs. Ils sont publiés sur www.indicators.be par le BFP dans le cadre de l'Institut des comptes nationaux.

Le rapport complet "*Indicateurs complémentaires au PIB, 2019*" est disponible sur www.plan.be. Les indicateurs du rapport sont disponibles sur www.indicators.be.

Pour plus d'information : Alain Henry, ah@plan.be, 02.507.74.76 et Patricia Delbaere, dp@plan.be, 02.507.74.73.